

COMMUNE DE LANDES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Mairie de Landes sur la convocation de Mr Michel PELLETIER, Maire et sous sa présidence.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mme CAIVEAU, Adjointe, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoints, Mmes BALLANGER, HERVÉ, LINKA et WITCZAK et MM. LAURENT, MORAND et ROCHÉ, Conseillers municipaux
Présence de Mme Christelle BERTHELOT, Secrétaire de Mairie.

Absente excusée : Mme GIRAUD (Pouvoir à Mme CAIVEAU)

Absents : Mme MITU et MM. VIDAL et VINET

Secrétaire de séance : Mme CAIVEAU

Date de convocation : 29 janvier 2026

Lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 22 Décembre 2025, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir rajouter un point à l'ordre du jour, à savoir la convention de servitude Enedis afin de ne pas retarder l'avancée du projet. Le Conseil Municipal y est favorable.

1°) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Mme BERTHELOT donne les résultats 2025 pour les trois budgets (Commune, Epicerie et Boulangerie).

Une présentation est faite des dépenses et recettes d'investissements déjà engagées et des sommes à prévoir au budget 2026.

Un point est fait sur les travaux de voirie à prévoir en 2026 (ceux de 2025 non réalisés ainsi qu'une somme complémentaire pour 2026 pour un montant global de 50 000 €).

Egalement à prévoir le changement des ampoules d'éclairage public en LED, la commune de Landes étant programmée par le SDEER cette année.

2°) SUBVENTIONS POUR 2026

Le Conseil Municipal prend connaissance du tableau indiquant les sommes versées en 2025 et celles à voir pour 2026.

Une demande est faite par la nouvelle APE pour les écoles sur Landes/Essouvert. Le Conseil Municipal souhaite connaître la position de la Commune d'Essouvert sur ce point.

Le versement de la subvention à l'ADMR est à revoir vis-à-vis des autres associations d'aide à domicile intervenant également sur la commune.

Mme Berthelot fait part des cotisations versées en 2025 aux différents organismes tels Vals de Saintonge Communauté, Soluris et autres syndicats et les montants prévisionnels connus pour 2026.

3°) CONVENTION FOURRIERE 2026

Mr le Maire fait part de la convention fourrière 2026 reçue de la SPA de Saintes. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de prendre la formule tout compris à 0,70 €/habitant représentant un montant d'environ 400 € et autorise Mr le Maire à la signer.

4°) DEVIS SDEER POUR EQUIPEMENTS DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LED

Mr le Maire fait part du devis reçu du SDEER pour le changement des ampoules des EP en LED, hors ZA et lotissement Clos des Amourettes. Il se chiffre à 21 878,98 € avec une part restant à la charge de la commune de 4 375,80 €, le SDEER en prenant 80 % à sa charge.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le devis, décide de rembourser cette somme sur 5 ans sans frais et autorise Mr le Maire à signer tous documents sur ce dossier.

5°) CONVENTIONS SERVITUDES ENEDIS – PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal de la convention de servitude reçue d'Enedis concernant la partie des câbles enterrées entre la voie publique et le poste sur la parcelle communale ZD 207.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la convention et autorise Mr le Maire à la signer.

6°) PERMANENCES ELECTIONS MUNICIPALES

Les élus se répartissent les permanences pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

7°) QUESTIONS DIVERSES

Ludothèque en plein air

Le Conseil Municipal décide de ne pas candidater cette année.

Vitesse Centre-Bourg

Mr le Maire fait part du courrier qu'il a adressé aux personnes intervenues à la réunion du début décembre 2025 suite aux relevés de vitesse faits par les services du Conseil Départemental. Il en ressort que la vitesse n'est pas très excessive.

Cybersécurité

Mr Baudouin fait part de l'atelier qu'il a suivi auprès de Soluris pour sensibiliser toutes les collectivités à la plus grande prudence dans le quotidien du numérique.

TOUR DE TABLE

Mécontentement de Mr Lemièrre

Mme Ballanger indique que Mr Lemièrre est déçu pour la non reconnaissance le concernant pour les initiatives et les travaux réalisés sur la Commune dans le passé.

Recensement de la population

Mr Laurent demande où en est le recensement. Mr Baudouin lui indique que 3 foyers tardent à se faire recenser. La population est estimée à environ 600 habitants.

Poteau téléphonique face au silo

Mr Laurent demande quand Orange interviendra. Mr Pelletier indique qu'il a déjà fait le signalement sur ce poteau mais qu'ils sont très longs à intervenir.

Four et mur à Lusseau

Mr Roché demande qu'un démoussage soit fait sur le toit du four et mur. Les agents techniques en seront informés.

La séance est levée à 22h15.